



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

**Direction générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche**

Service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique
Sous-direction des savoirs fondamentaux
et des parcours scolaires
Bureau de l'orientation
et de la lutte contre le décrochage scolaire
DGESCO A1-4
n° 2020-0039
Affaire suivie par :
Philippe LEBRETON
Tél : 01 55 55 06 15
Mél : philippe.lebreton@education.gouv.fr
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le **29 JUIL. 2020**

Le directeur général de l'enseignement scolaire,

La directrice générale de l'enseignement
supérieur et de l'insertion professionnelle,

La directrice générale de l'enseignement et de
la recherche,

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
de région académique

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
délégué(e)s pour l'enseignement supérieur, la
recherche et l'innovation

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs
d'académie

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
régionaux de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

Service de la stratégie des formations
et de la vie étudiante
Mission de l'orientation
du scolaire vers le supérieur
DGESIP
Affaire suivie par :
Ellen THOMPSON
Tél : 01 55 55 80 63
Mél : ellen.thompson@enseignementsup.gouv.fr

Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques d'éducation et de formation
DGER
Affaire suivie par :
Marc CHILE
Tél : 01 49 55 51 48
Mél : marc.chile@agriculture.gouv.fr

Objet : La grande rentrée de l'apprentissage les 16 et 17 septembre 2020

L'impact économique de la crise sanitaire complique et retarde l'obtention de contrats de travail pour les candidats à l'apprentissage, alors que ceux-ci n'ont jamais été aussi nombreux. Pour accélérer la relance et reprendre le cours du développement de cette voie de formation dont les effectifs ont cru de 16% en 2019, le gouvernement a décidé, dans le cadre du Plan Jeunes, plusieurs mesures exceptionnelles inscrites dans la loi de finances rectificative en instance de promulgation, notamment :

- révision de l'aide unique apportée aux employeurs d'apprentis, dont les montants seront augmentés, le périmètre étendu jusqu'aux formations visant des diplômes ou des titres de niveaux 6, le bénéfice accessible aux grandes entreprises comptant plus de 5% d'apprentis parmi leurs effectifs ;
- extension à six mois de la période durant laquelle les jeunes peuvent commencer leur formation sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle ;
- sécurisation du financement des centres de formation, même en l'absence de signature de contrat d'apprentissage.

L'entrée en CFA sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle est effective sur Parcoursup depuis début juillet, à l'issue d'une concertation avec les acteurs nationaux de l'apprentissage.

Des mesures complémentaires sont en cours d'élaboration, en vue de mettre en œuvre les annonces gouvernementales visant à ce que chaque candidat à l'apprentissage soit effectivement mis en contact avec un employeur et en lien avec la mission interministérielle conduite par M. Guillaume Houzel.

Les trois ministres ont en outre décidé de soutenir l'initiative intitulée « *la grande rentrée de l'apprentissage* », qui prévoit la tenue les 16 et 17 septembre 2020 d'un forum virtuel national qui permettra à des jeunes de rencontrer des employeurs potentiels. L'objectif est de permettre des entrées en apprentissage nombreuses, facilitées par les mesures de soutien à l'apprentissage susmentionnées.

En lien avec les correspondants territoriaux pouvant être engagés dans la préparation de l'évènement, dont la DIRECCTE, la direction régionale de Pôle emploi, l'association régionale des Missions locales, les délégations régionales des Opco ou les responsables de centres de formation d'apprentis, nous vous remercions de bien vouloir promouvoir ce forum virtuel auprès des jeunes et de les accompagner entre le 20 août et le 10 septembre dans leur inscription en ligne (<https://grande-rentree-apprentissage.vimeet.events/fr/>) et leur préparation des entretiens de recrutement qui leur seront proposés. Pour ce qui concerne les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, vous mobiliserez à cette fin les DRAIO/CSAIO et les DRAFPIC.

Cette préparation pourra bénéficier du concours des opérateurs du Service public de l'emploi (Pôle emploi et Missions locales), qui programment pour la fin août et le début septembre une série d'ateliers dont le détail pourra vous être communiqué par vos interlocuteurs régionaux. Les candidats les plus jeunes et les moins autonomes ou ceux pouvant rencontrer le plus de difficultés à accéder au marché du travail pourront être privilégiés dans cet accompagnement à la recherche d'un contrat.

Dans le cadre des relations partenariales avec vos interlocuteurs locaux sur l'emploi et l'apprentissage, des déclinaisons territoriales pouvant utiliser le même outil technique pourront être organisées après le forum national. La mission interministérielle conduite par M. Guillaume Houzel pourra vous accompagner à cette fin.

Pour aider votre action, vous voudrez bien trouver joints :

- Une présentation de *la grande rentrée de l'apprentissage*.
- Ce lien vers les conseils rédigés par la mission interministérielle et l'équipe Parcoursup pour faciliter les entrées en apprentissage et qui peuvent être adaptés à d'autres publics.

Nos équipes en charge de l'orientation (pour l'enseignement scolaire : philippe.lebreton@education.gouv.fr, pour l'enseignement supérieur/Parcoursup : ellen.thompson@enseignementsup.gouv.fr et pour l'enseignement agricole : marc.chile@agriculture.gouv.fr) restent à votre disposition pour tout complément.

Nous savons votre engagement pour accompagner tous les jeunes qui le nécessitent dans cette phase importante de recherche d'un employeur pour la réussite de leur parcours de formation par la voie de l'apprentissage.

**Le directeur général de
l'enseignement scolaire**



Edouard GEFFRAY

**La directrice de l'enseignement
supérieur et de l'insertion
professionnelle**



Anne-Sophie BARTHEZ

**La directrice générale de
l'enseignement et de la
recherche**



Isabelle CHMITELIN